

Montréal, le 29 mars 2016

## TRANSMISSION PAR COURRIEL

Monsieur Pascal Priori
Alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques

Objet : Réponse à votre courriel intitulé Questions à l'Ordre des Agronomes du Québec

Monsieur Priori,

En suivi à votre demande du 21 mars dernier, vous trouverez ci-dessous des documents de référence et de réflexion élaborés par l'Ordre depuis quelques années concernant les enjeux et les solutions liés aux pesticides. Cette documentation a été développée sur la base de données scientifiques par des agronomes possédant de solides compétences et connaissances en matière de phytoprotection. L'agronomie est en effet une science appliquée universitaire. Ainsi, la formation des agronomes leur permet de conseiller en matière d'agriculture, notamment en prenant en compte toute sa complexité quant à la protection de l'environnement, l'innocuité et l'intégrité des aliments, ainsi que la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles.

Dès 2009, un plan d'action sur le dossier de la phytoprotection a été amorcé et a donné lieu à plusieurs documents et interventions. Nous portons à votre attention les plus récents développements :

- <u>Mémoire sur les mesures visant à protéger les abeilles contre l'exposition aux pesticides de la catégorie</u> des néonicotinoïdes
- Grille de référence incluant un plan de phytoprotection, développée à la suite d'un large chantier mené par l'Ordre depuis 2009. Cette grille donne le cadre de pratique aux agronomes travaillant dans le domaine de la phytoprotection.
- Nouvelle parue dans l'Agro Express et vidéo concernant la grille de référence
- À l'automne dernier, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a annoncé la Stratégie sur les pesticides 2015-2018. Cette stratégique indique notamment que les pesticides considérés à risque, selon les critères du MDDELCC, nécessiteront la justification d'un agronome. L'Ordre est en accord avec cette stratégie et collabore d'ailleurs avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le MDDELCC à établir ce que doit être une justification agronomique. Nous incluons une communication envoyée récemment à nos membres à ce sujet.

Le savoir pour nourrir le monde

- Entrevue de M. René Mongeau, Radio-Canada, Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018
- <u>Intervention concernant le dossier des pesticides</u> par le milieu agronomique québécois
- Intervention concernant les pesticides et la déontologie

Bien à vous,

Le président,

René Mongeau, agronome

Morgee, 94.